



Stellantis finalise l'acquisition d'aiMotive et accélère sa dynamique dans la conduite autonome

- **La technologie d'aiMotive dynamise le développement à moyen terme de STLA AutoDrive, la plateforme technologique de conduite autonome de Stellantis**
- **aiMotive opérera comme une filiale de Stellantis et continuera de proposer une partie de son portefeuille de produits high-tech à des clients tiers**
- **László Kishonti, fondateur d'aiMotive, continuera d'assurer les fonctions de CEO**

AMSTERDAM, le 22 décembre 2022 – [Stellantis N.V.](#) annonce la finalisation de l'acquisition d'[aiMotive](#), développeur majeur de software de conduite autonome et de systèmes d'intelligence artificielle avancés.

« L'acquisition d'aiMotive nous permettra d'accélérer notre transformation en tech company leader de la mobilité durable et d'atteindre les objectifs de notre Plan Stratégique Dare Forward 2030 », a déclaré Yves Bonnefont, Chief Software Officer de Stellantis. « Grâce à l'expertise de pointe d'aiMotive, nous pourrions consolider nos technologies fondamentales d'intelligence artificielle et de conduite autonome, élargir notre vivier de talents internationaux et accélérer le développement à moyen terme de notre nouvelle plateforme STLA AutoDrive. »

« En 2015, j'ai fondé une entreprise tournée vers le développement de technologies conçues pour façonner l'avenir de la mobilité pour tous », a déclaré László Kishonti, fondateur et CEO d'aiMotive. « Sept ans plus tard, je suis ravi que nous puissions contribuer aux ambitions de Stellantis et travailler ensemble pour offrir des voitures optimisées, plus sûres et plus intelligentes, à des millions de clients. »

aiMotive opérera comme une filiale de Stellantis, conservant ainsi son indépendance opérationnelle. Son fondateur, László Kishonti, continuera d'assurer ses fonctions de CEO. L'entreprise maintiendra également ses opérations avec aiSim, aiData et aiWare, et continuera de proposer ses solutions technologiques dédiées à ces domaines fondamentaux à des clients tiers.

Stellantis mettra en place un conseil d'administration chargé de superviser aiMotive tout en préservant son autonomie et sa culture de start-up basée sur l'innovation agile.

#

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys: emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com/fr

À propos d'aiMotive

aiMotive est l'un des plus grands groupes indépendants au monde spécialisé dans le développement de technologies de conduite automatisée prêtes à la production. L'entreprise propose un portefeuille intégré de logiciels, d'outils et de matériel spécialisé associés à des solutions exclusives de gestion des données, qui permettent aux clients de développer et déployer rapidement des fonctionnalités de conduite automatisée prêtes à la production combinant une expertise interne solide avec les capacités modulaires d'aiMotive, tout en réduisant significativement les échéances et les coûts de développement. Le portefeuille de solutions de l'entreprise a été validé lors de programmes de production en série. Sa pile d'exécution légère et son flux de données réutilisables et agnostiques sur le plan matériel permettent de réduire le délai de commercialisation pour les clients. Pour en savoir plus, <https://aimotive.com>.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la

capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; et d'autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.